

marchande et 404,044 milles carrés de jeune bois, qui, s'il est protégé contre le feu et autres ennemis, deviendra éventuellement du bois marchand. Le reste, soit 453,299 milles carrés, consiste en forêts qui ont de la valeur par leur influence sur la précipitation, les conditions climatiques et la conservation du gibier; elles constituent en outre une forte attraction touristique et fournissent du bois pour la consommation locale. Soit à cause de leur position géographique, soit à cause de conditions impropres à la croissance, ces forêts actuellement sont considérées comme improductives au point de vue commercial.

Comme résultat des améliorations constantes et inévitables dans le mode d'exploitation forestière, telles que l'extension des terres occupées et le progrès des facilités de transport, la rareté plus grande des produits forestiers et une demande grandissant encore plus rapidement pour ses produits, provenant du développement de l'industrie et de la découverte d'autres usages pour le bois ainsi que l'amélioration dans les méthodes, l'outillage et les machines employées dans les opérations forestières ainsi que les transformations des produits forestiers, la plus grande partie de ces forêts aujourd'hui inaccessibles deviendront tôt ou tard commercialement exploitables. De la superficie boisée accessible, 473,645 milles carrés fournissent du bois tendre, 221,176 du bois tendre et du bois dur et 105,962 du bois dur.

Au Canada pris dans son ensemble, 10.1 p.c. environ de toutes les forêts ont été consacrées en permanence à la production forestière. Avant le transfert des ressources naturelles aux provinces de l'ouest en 1930, quelque 33,023 milles carrés de cette étendue réservée constituaient les forêts nationales. La plupart de celles-ci sont continuées comme forêts provinciales. La répartition des forêts nationales et provinciales, des parcs provinciaux et nationaux parmi les diverses provinces figure au tableau suivant:

RÉSERVES FORESTIÈRES ET PARCS CANADIENS, 1936.

Province.	Stations expér. forest. du Dominion.	Réserves forestières provinciales.	Parcs provin- ciaux.	Parcs nationaux.	Total.
	milles car.	milles car.	milles car.	milles car.	milles car.
Nouvelle-Ecosse.....	-	-	-	0.05	0.05
Nouveau-Brunswick.....	35.00	-	-	0.10	35.10
Québec.....	7.25	31,660.00	4,759.00	-	36,426.25
Ontario.....	97.10	19,600.00	4,248.00	11.69	23,956.79
Manitoba.....	35.95	3,811.00	-	1,148.04	4,994.99
Saskatchewan.....	-	9,725.00	546.00	1,869.00	12,140.00
Alberta.....	62.60	14,410.00	2.27	7,316.00 ¹	21,790.87
Colombie Britannique.....	-	22,489.00	2,727.00	1,715.00	26,931.00
Totaux.....	237.90	101,695.00	12,282.27	12,059.88	126,275.05

¹ Ne comprenant pas le parc Bison des bois partiellement en Alberta et partiellement dans les Territoires du Nord-Ouest et la réserve des sables bitumineux.

De la superficie totale des forêts, moins de 8.5 p.c. ont été concédées en permanence à des particuliers ou à des corporations. Des 12.9 p.c. de la superficie détenue par la Couronne, le droit de coupe a été concédé par contrat ou license. Jusqu'à date, 78.6 p.c. restent inaliénées. On peut dire que 91.5 p.c. des forêts du Canada sont encore la propriété de l'Etat ou ne sont soumises qu'à quelques